■ Filoma S.A., à Marly, CH-217-0132625-1, l'importation, la représentation et le commerce de textiles. (FOSC du 08.07.2004, p. 7). Par ordonnance du 25.04.2005, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a prononcé la dissolution de la société, conformément aux dispositions de l'art. 625, al. 2 CO. Nouvelle raison sociale: Filoma S.A. en liquidation. Maradan Guy, secrétaire inscrit, et Maradan Jean-Luc, président inscrit, sont tous deux nommés liquidateurs avec signature collective à deux. Journal no 1957 du 02.05.2005 (02828742 / CH-217.0.132.625-1)